

Passy, le 12 août 2016

## Vers un service de déchèterie optimisé

### Visite d'une déchèterie au contrôle d'accès par lecture de plaques minéralogiques

L'étude d'optimisation du service déchets réalisée par la CCPMB a mis en évidence la nécessité de mieux contrôler les apports en déchèteries. La semaine dernière, les élus de la CCPMB se sont rendus à La Buisse (38) pour visiter la déchèterie gérée par le Pays Voironnais bénéficiant d'un système de contrôle d'accès par lecture de plaques minéralogiques.

« La visite de la déchèterie de La Buisse nous a permis de nous rendre réellement compte de tous les bénéfices d'un système de régulation des entrées par lecture de plaques minéralogiques et nous envisageons d'adopter rapidement ce système et de l'adapter à nos déchèteries » *affirme Patrick Kollibay, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des ordures ménagères et Maire de Passy.*



Le Pays Voironnais s'est déclaré pleinement satisfait de la mise en place de ce dispositif après 3 ans d'utilisation. Ce système a plusieurs avantages, d'abord pour les usagers en fluidifiant le trafic et en accroissant la sécurité, mais aussi pour la réduction des coûts en permettant de mieux facturer les dépôts venus des autres territoires, de baisser les tonnages et d'améliorer le tri dans les bennes. Les usagers bénéficient alors d'un service amélioré avec des agents plus disponibles pour les accompagner. Concrètement, l'accès à la déchèterie est fermé par une double barrière. Son ouverture est permise grâce à un dispositif de reconnaissance des plaques minéralogiques des véhicules. L'ouverture est automatique et gratuite pour tous les véhicules des particuliers de la Communauté d'Agglomération préalablement inscrits. Les professionnels quant à eux doivent renseigner sur une borne tactile le produit majoritaire qu'ils déposent, la deuxième barrière s'ouvre alors et déclenche la facturation.

« Ce système permet donc d'améliorer la qualité de service tout en induisant des bénéfices écologiques et économiques. » *explique Patrick Kollibay, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des ordures ménagères et Maire de Passy.*

#### Contacts

Anna BROQUET, contact presse – 04 50 78 51 45, [e.amblard@ccpmb.fr](mailto:e.amblard@ccpmb.fr)  
Benoît CAZENAVE, contact technique – 04 50 93 72 81, [b.cazenave@ccpmb.fr](mailto:b.cazenave@ccpmb.fr)